

**Extrait des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de BAIGTS DE BEARN**

NOMBRE DE MEMBRES

<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
14	12	12

SEANCE du 28 février 2023Procurations : 0DATE DE CONVOCATION

23 février 2023

DATE D’AFFICHAGE

23 février 2023

SECRETAIRE DE SEANCE

Elodie CARRASQUET

L’an deux mille vingt trois le vingt huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS de BEARN, régulièrement convoqué, s’est réuni, à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy PÉMARTIN, Maire.



Présents : Christine APESTEGUY, Elodie CARRASQUET, André DOMERCQ, Benoît DOMERCQ, Alain DOUCHINE, Tiphonie DUBOURG, José FLORES, Céline LABASTE, Sébastien LABISTE, Annie LAFITTE, Muriel MARLAT Guy PÉMARTIN, Maire.

Absents excusés : Laurent ALCETEGARAY, Vincent LAHITTE

Objet : 2023-07 : multiple rural – licence IV

Monsieur le Maire rappelle le contexte. Mme Fournier locataire gérante du multiple rural sollicite une révision du montant de la location de la licence IV au motif qu’elle ne vend pas de boissons alcoolisées.

Afin de soutenir l’activité, le conseil municipal après en avoir débattu :

DECIDE de porter le montant de la location mensuelle de la licence IV à 10 € avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

Ampliation sera transmise au Service de Gestion Comptable de Mourenx-Orthez

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Elodie CARRASQUET

Le Maire,
Guy PÉMARTIN

